

Flashinfo

ESPRIT DE LUTTES ET DE SYNDICALISATION

La politique du gouvernement est de plus en plus désapprouvée. L'esprit du 11 janvier, revendiqué par le Président, pour s'y rassembler autour ne fonctionne pas. C'est que la dure réalité de la vie quotidienne, sans faire table rase des événements barbares du début de l'année, se rappelle aux dirigeants politiques comme au MEDEF.

L'utilisation de cet autre vieux outil de la droite qu'est le 49-3 vient d'apporter la preuve que le gouvernement veut accélérer sa soumission aux intérêts du patronat et fouler aux pieds tout débat, confrontation, écoute démocratiques.

Désavoué encore certainement aux prochaines élections départementales, il recourt à l'autoritarisme.

Ne nous cachons pas derrière notre petit doigt. Pour lui faire entendre raison, les luttes ont besoin d'une toute autre ampleur et d'un syndicalisme résolument à l'offensive. La CGT offre des perspectives ; elle fait tout pour les rendre les plus unitaires possibles.

-Le 8 mars, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la CGT a proposé des actions et des initiatives pour donner tout son sens à l'égalité des droits

-Le 17 mars prochain ou autour, les retraités, à l'appel CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, UNRPA, seront présents dans les manifestations, rassemblements, délégations pour se faire entendre sur leurs revendications de pouvoir d'achat, protection sociale, santé etc.

-Le 9 avril, avec les actifs, à l'appel CGT, FO et Solidaires, on poursuit pour imposer au gouvernement et au MEDEF la négociation des revendications des salariés et stopper la réponse unique à celles du patronat.

Nous disons souvent « et si la CGT n'était pas là... ? ». Elle a fêté ses 120ans le 4 mars dernier ; d'autres initiatives vont suivre. Sur ce parcours plus que séculaire, si elle retrouvait le haut niveau de ses forces organisées de

1936 (5 millions de syndiqués), le rapport des forces pèserait autrement et surtout en notre faveur.

Le 35^{ème} congrès de notre fédération qui va se tenir du 22 au 27 mars 2015 à Marseille, ne manquera pas de tracer des pistes pour que la syndicalisation prenne une autre dimension, à la hauteur des attentes des salariés et des retraités...et dont ça dépend d'eux d'abord. Mais toi qui es syndiqué, proposes l'adhésion. On s'aidera ainsi tous ensemble à faire bouger les lignes.

Dialogue social : le gouvernement doit revoir sa copie et choisir les droits des salariés

Les options présentées par Manuel Valls ont de quoi satisfaire le président du Medef, mais inquiéter les syndicats de salariés, notamment le regroupement des instances représentatives du personnel et le recul sur les prérogatives des CHSCT, qui reprennent une bonne part des exigences patronales qui ont déjà fait échouer la négociation. La CGT estime qu'il faut développer une plus grande démocratie sociale dans les entreprises qui permette l'expression et l'intervention des salariés sur leur travail

Un tract à disposition

« GAGNER AU MOINS AUTANT A LA RETRAITE QU'EN ACTIVITE ET AU MINIMUM 1700€ bruts Les retraités veulent profiter à fond de la retraite qu'ils ont acquise par leur travail et leurs cotisations.... ». C'est le titre du tract de l'UFR dans le cadre de la préparation des initiatives d'actions. Demandez-le à vos sections si vous ne l'avez pas reçu ou consultez-le sur le site www.fapt.cgt.fr

Bonification retraite père de famille

L'UFR a mis à disposition des syndicats départementaux des éléments de constitution de requête pour la revendiquer. Nous vous conseillons de les consulter pour de plus amples informations.

Chiffres du Chômage : légère baisse ou vraie hausse.

Malgré la présentation qui en est faite les chiffres du chômage de janvier 2015 confirment la progression de 2014.

Rappelons que moins d'un chômeur sur deux est indemnisé par l'assurance chômage. Il faut une autre politique pour retrouver la croissance, cesser de détruire les investissements publics, retrouver une politique industrielle digne des enjeux de notre époque. Les milliards d'aide accordées au patronat n'ont pas créé d'emploi. Il faut en faire le bilan et conditionner ces aides à des embauches et à la relocalisation des emplois.

Projet de Loi Macron : La CGT condamne le passage en force

Devant le risque que le projet de loi Macron ne soit pas voté à l'Assemblée Nationale, le gouvernement a dégainé le 49-3, empêchant le vote. Après avoir choisi d'inscrire dans la loi les propositions du MEDEF sans concertation ni négociation avec les acteurs sociaux, malgré la mobilisation des salariés qui a fait reculer le gouvernement sur quelques points (secret des affaires, cabotage, et à la marge sur la justice prud'homale), la philosophie générale du projet de loi reste inchangée.

Négociations AGIRC ARRCO : suite et pas fin.

Rééquilibrer les régimes et améliorer les droits, c'est possible !

Les exigences du MEDEF conduisent une nouvelle fois à réduire les droits, dont une baisse des futures pensions de réversion, un recul de l'âge effectif de départ en retraite et le gel du pouvoir d'achat des pensionnés. Il écarte toute augmentation des cotisations au motif

constant de la compétitivité des entreprises.

Au menu sauce patronat, l'austérité pour tous...

Alors que la CGT démontre qu'il est possible d'augmenter les ressources des régimes et d'améliorer les droits des retraités actuels et futurs. Elle fait des propositions novatrices de nature à rompre avec les choix antérieurs qui sont en échec tant au plan social qu'au plan économique, notamment : par l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, l'alignement des taux de cotisation (part « patronale » et salariale), l'élargissement de l'assiette de cotisation, ... (Lire les propositions de la CGT)

Une fois de plus, les cadres et les non-cadres, les femmes, les demandeurs d'emploi et les retraités vont devoir se faire entendre. Pour les Retraités, une raison de plus d'être dans la rue le 17 mars 2015.

Tribune commune de la CFDT, CFTC, CGT et FO : Défendre et renforcer les libertés fondamentales partout dans le monde

L'Organisation Internationale du Travail a été créée en 1919. Le code international du travail dont l'OIT se trouve être l'auteure et la garante, de façon remarquablement tripartite, comprend aujourd'hui 189 conventions et encore davantage de recommandations. Dans de nombreux pays, il s'agit de la seule législation du travail opposable face aux pratiques de gouvernements ou d'entreprises, même si de nombreuses normes sont encore trop peu ratifiées. Avec la CSI, ses organisations affiliées en France, CGT, CFDT, FO et CFTC, entendent défendre et renforcer les libertés fondamentales partout dans le monde.

Groupe la Poste : effectifs sacrifiés, services malmenés mais chiffre d'affaires record

6 284 emplois supprimés, un chiffre d'affaire record, en progression de 2 % (+ 449 millions d'euros) et un résultat d'exploitation supérieur de 16 % (+ 100 millions d'euros) au budget, tel est le bilan du groupe La Poste entre 2013 et

2014. L'analyse des comptes annuels du groupe arrêtés au 31 décembre 2014 infirme tous les discours anxiogènes sur la soi-disant situation difficile que devrait supporter La Poste alors que les résultats sont supérieurs aux prévisions et que le désengagement financier de l'État sur les missions de service public est toujours plus important

Le secrétaire général de la CGT à la rencontre des militants

Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, est allé au contact des syndicats marseillais et de la région, le 26 février 2015. Ces rencontres ont été l'occasion d'apporter le soutien de la confédération, d'examiner chaque situation, d'échanger sur les processus de lutte et les convergences entre les secteurs public et privé, et aussi d'aborder la question des perspectives économiques et sociales

Syndicalisation

Les assemblées de remise de FNI battent leur plein. En se donnant les moyens d'échanger le plus possible avec les syndiqués et les sympathisants, il nous faut avec ténacité proposer l'adhésion. Le 35^{ème} congrès de la fédération doit nous inciter à mettre les bouchées doubles pour retrouver toutes nos forces organisées.

Faire vivre l'esprit du 11 janvier :

Les organisations syndicales poursuivent leur engagement.

Dès la première attaque terroriste du 7 janvier toutes les organisations syndicales se sont unies et publié un communiqué commun, se sont coordonnées pour appeler ensemble aux rassemblements des 10 et 11 janvier. Elles ont décidé le 5 février, de poursuivre leur réflexion sur différents thèmes qui peuvent renforcer « le vivre et travailler ensemble ».

Elles s'engagent ensemble pour porter les valeurs qu'elles partagent : la défense des libertés, la solidarité, la laïcité et la démocratie.

Service public de santé : les hôpitaux étouffés par les emprunts toxiques

Ces choix politiques laissent le service public de santé crouler sous le poids d'un endettement absorbant des ressources financières considérables qui pourraient être utilisées pour améliorer la qualité des services hospitaliers. Continuer sur cette même ligne politique, c'est casser le service public de santé et empêcher les usagers d'accéder à des soins de qualité

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC EST-ELLE DANGEREUSE ?



En débloquant 300 millions d'€ pour que les hôpitaux puissent continuer d'honorer ces emprunts « toxiques » (indexés sur le taux de change) qui ont fait exploser leur endettement, l'État paye les banques avec nos cotisations sociales.

La CGT soutient l'action anti-libérale de la confédération australienne des syndicats.

L'ACTU, principale organisation syndicale australienne, dénonce les coupes budgétaires concernant les services publics et sociaux, les attaques contre le système médical et les droits des travailleurs, les menaces pesant sur les retraites et les salaires qui sont actuellement prisent par le gouvernement australien, Elle appelle à des manifestations, la CGT lui apporte son soutien.

**Vie nouvelle m'informe
donc je m'abonne
6 numéros par an
au prix de 12 € (abonnement
d'accueil ou de parrainage)**